

Plan de cours

COURS : **Philosophie II — Conceptions de l'être humain**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : 3h | Pratique : | Étude personnelle : 3h

Professeure

BUREAU



MARTINE BÉLAND

C – 185

poste 4173

Communiquer par MIO

Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	11h – 12h à l'ÉNA			11h – 12h à Longueuil (E-144)	
PM				15h – 16h à Longueuil (E-144)	

Coordonnateur du département

BUREAU



THIERRY LAYANI

C – 185

Objectifs ministériels

- Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
- Situer ces conceptions dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
- Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels.

Thématique générale

Ce deuxième cours collégial de philosophie en est un d'**anthropologie philosophique** : il fait l'étude des *conceptions de l'être humain* qui se sont développées en Occident depuis les débuts de la **modernité**. Dans ce cadre général, notre objectif sera de préciser la signification de l'**individualisme possessif**. On étudiera donc la notion de **propriété** en analysant les idées d'auteurs phare du 17^e siècle (**Locke**), du 18^e siècle (**Rousseau**) et du 19^e siècle (**Marx**).

Problématique particulière

Qu'est-ce que la propriété?

Voilà une question qui paraît simple au premier abord : la propriété, ce serait simplement le fait qu'une chose *appartient* à quelqu'un! Vêtement et aliment, machine et livre, vélo et voiture, mais aussi maison et terrain, forêt et mine, poisson et chien, vaccin et engrais... et même idées et paroles de chansons : de nos jours, toutes ces choses peuvent en effet être des propriétés.

Mais... qu'est-ce qui fait qu'un objet *devient* une propriété? Comment une chose obtient-elle ce statut? Est-ce que toute « chose » peut être la propriété de quelqu'un? Et depuis quand pense-t-on en ces termes? Est-ce que l'humain a toujours été un *propriétaire*? Est-il *obligé* de l'être? Qu'est-ce que cela lui apporte?

À travers ces questions, on voit bien que le thème de la propriété est de *nature philosophique*, mais on voit aussi que c'est dans une *perspective historique* qu'on pourra l'étudier. La question « Qu'est-ce que la propriété? » nous invite à examiner différentes façons de comprendre le rapport de l'être humain au monde qui l'entoure et dans lequel il vit. À travers le temps, différentes réponses ont été données à ces questions. Or, ces réponses (autrement dit : ces *théories* sur l'*appropriation* et sur le *droit de propriété*) forment l'univers social (professionnel, légal, affectif, symbolique...) dans lequel nous vivons. Nous poserons nous aussi de telles questions et examinerons différentes thèses sur la propriété, qui ont été développées depuis le 17^e siècle, soit depuis les débuts de l'époque moderne.

Aperçu de la session

Notre cours sera divisé en trois parties :

	Thèmes	Semaines	Évaluations
1	Introduction : la notion moderne de propriété	1 – 2	- Explication de texte
2	17 ^e et 18 ^e siècles : l'individualisme possessif dans son rapport à la nature, avec Locke et Rousseau	3 – 9	- Commentaire critique - Exercices - Analyse de film
3	19 ^e siècle : travail, propriété et aliénation depuis la Révolution industrielle, avec Marx	10 – 14	- Dissertation

1. La notion moderne de propriété

Notre première étape sera de délimiter les sens possibles de certains concepts (*propriété, appropriation, possession...*) et de certaines questions (la propriété pose-t-elle des problèmes politiques? juridiques? éthiques? autres?), au moyen, notamment, de dictionnaires conceptuels spécialisés. Nos deux cours d'introduction seront aussi l'occasion, par la discussion commune, d'examiner quelles sont nos positions initiales par rapport au phénomène de la propriété. Pour ce faire, nous lirons un texte introductif qui présente trois options fondamentales en ce qui a trait à la valeur qu'il est possible d'accorder au fait d'*avoir* : le *dépouillement* (se défaire des possessions), l'*équilibre* (valoriser la possession en fonction de certains besoins) et l'*appropriation* (valoriser la possession comme telle).

2. L'individualisme possessif dans son rapport à la nature, chez Locke et Rousseau

Nous nous intéresserons ensuite au fait que l'humain délimite certains *objets* comme pouvant appartenir exclusivement à un seul individu ou groupe d'individus. Pour examiner cette question de l'*individualisme possessif*, nous lirons d'abord un chapitre du *Deuxième traité du gouvernement civil* (1690) du philosophe anglais **John Locke (1632-1704)**. Locke affirme que la nature est un don fait à tous les humains, et que la propriété est le résultat du *travail*. Il défend ainsi la *liberté* et l'*égalité*, mais surtout l'*action* sur la nature. La propriété privée découle de ce que *fait* l'humain dans le monde, mais elle a toutefois des limites claires : en ce sens, Locke nous invite à réfléchir à la fonction de la monnaie et à la signification du gaspillage. Mais quelle fonction positive la propriété peut-elle alors remplir?

Nous poursuivrons en étudiant un texte classique du siècle des Lumières : le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755) de **Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)**. Rousseau part du constat que les inégalités sociales existent : en effet, à toute époque, certains possèdent plus que d'autres! Mais il avance que ces inégalités ne sont pas fondées dans la nature. De façon polémique, il propose un portrait de l'homme « naturel » comme étant libre et indépendant, et il explique l'avènement de la socialité à partir du hasard. L'homme naturel fait entièrement partie de la nature : il ne peut y être question de propriété ni d'inégalité. C'est la propriété privée qui a fait sortir l'humain de l'« état de nature » et qui entraîne les maux sociaux. Où se trouve donc cet « homme naturel » à l'ère de la propriété et des inégalités sociales?

3. Travail, propriété et aliénation chez Marx

On étudiera enfin deux textes de l'économiste allemand **Karl Marx (1818-1883)**, *L'idéologie allemande* et *Le Capital*, afin de comprendre jusqu'à quel point la propriété est liée à un ordre social issu de certains modes de *production* et, donc, de *consommation*. Nous tâcherons de comprendre ce que Marx entend par l'expression « fétichisme de la marchandise », afin de mieux cerner notre propre rapport à la possession. Ces lectures complèteront notre étude des notions de *travail*, de *propriété* et de *valeur*. Elles nous permettront, en fin de session, de faire dialoguer les idées de Locke, de Rousseau et de Marx de manière à réexaminer nos positions du début de la session.

Matériel requis

À acheter à la COOP

- 1) **LIVRE** : Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité...*, éd. CEC
- 2) **RECUEIL** : # ___28 531 + le glossaire à part! ___

À récupérer en classe (documents distribués par la professeure)

- *Petite méthodologie philosophique*
- Tableaux et exercices au fil de la session

À télécharger sur LÉA

- Plans des séances hebdomadaires
- Fiches sur les films à l'étude

Le cours sera composé...

- d'**exposés magistraux** par le professeur
- de **discussions** où *les questions sont fortement encouragées!*
- d'**exercices** d'apprentissage et d'évaluation

La philosophie n'est pas une démarche solitaire : elle se construit dans la discussion, celle-ci étant formée de questions, d'idées et d'échanges. Autrement dit, *la philosophie est une activité sociale et dialogique!* La discussion a donc une grande valeur, et je vous invite à *poser des questions*, puisque cela *fait intégralement partie* de la philosophie.

Lecture hebdomadaire des textes à l'étude

Les textes *doivent être lus avant les cours* pour préparer les discussions et les exercices. Vous aurez aussi besoin de ces textes pour faire vos travaux. Il faut toujours les *apporter en classe*.

La lecture des textes à l'étude est obligatoire! Vous pourrez ainsi faire vous-mêmes la démarche philosophique en entrant dans les textes pour discuter avec les auteurs. Ce cours vise notamment à montrer que la philosophie pose des questions éternelles (et donc toujours actuelles). La lecture des textes permet à l'étudiant de s'approprier ces questions. Les exposés du professeur sont donc un *complément* plutôt qu'un substitut aux textes à l'étude : cela signifie que la prise de notes par les étudiants *ne peut pas* remplacer la lecture des textes.

Présence au cours

Pour la bonne marche du cours et pour une réussite aux évaluations, les étudiants doivent assister à *tous* les cours et faire les lectures assignées *avant* les cours.

Évaluations

Exercice	Sections du cours	Points	Calendrier ¹
Explication de texte (examen en classe, 900 mots)	1	20 %	semaine 7
Commentaire critique (rédaction à la maison, 1200 mots)	2	25 %	semaine 11
Dissertation (examen final en classe, 900 mots)	1 à 3	30 %	semaine 15
Exercices (en classe, au fil de la session)	1 à 3	10 %	semaines 2 à 14
Analyse de film	1 à 3	15 %	semaines 2 à 14

Critères de correction

- | | |
|---|---------------------------|
| ◆ Clarté et cohérence du propos du contenu | ◆ Pertinence et richesse |
| ◆ Suffisance des idées développées personnelle | ◆ Qualité de la réflexion |
| ◆ Qualité de la langue française enjeux étudiés | ◆ Compréhension des |

Nomenclature des travaux longs

Explication de texte

- ◆ Expliquer l'idée centrale d'un texte, ses implications et conséquences (ou la thèse d'un philosophe, ses justifications principales et ses arguments secondaires). L'étudiant doit démontrer qu'il a compris l'enjeu d'un texte en le reprenant à son compte et en l'expliquant adéquatement, sans le paraphraser ou simplement le résumer.

Commentaire critique

- ◆ Démontrer la compréhension de la thèse et des enjeux d'un texte en montrant comment celui-ci répond au problème posé; et soutenir une position personnelle sur le sujet. L'étudiant doit confronter sa pensée avec celle exprimée dans le texte, en discutant de la thèse de celui-ci.

Dissertation

- ◆ Rendre compte de la pensée d'au moins un philosophe, dont la (les) thèse(s) doit (doivent) être suffisamment maîtrisée(s) par l'étudiant. On s'attend à l'appropriation et à la conceptualisation de la question par l'étudiant. La dissertation tente la synthèse, claire et pertinente, de deux

¹ Les semaines de remise sont indiquées à titre indicatif. La marche du cours pouvant entraîner des modifications au calendrier, l'étudiant devra se conformer aux directives données en classe.

ou trois arguments, voire de plusieurs notions rencontrées tout au long du cours, et témoigne de la capacité de l'étudiant à poser un jugement réfléchi et fondé sur la question posée.

Les idées en situation : analyse d'un film

Afin de s'habituer à mobiliser les idées philosophiques dans divers contextes, les étudiants devront analyser un film en lien avec les idées d'un auteur étudié cette session (une fiche d'information sur chaque film sera distribuée au préalable). Cet exercice pourra être réalisé seul ou en équipe de deux. Les étudiants choisiront leur film parmi la liste suivante :

	Section du cours	Film	Réalisateur et année
2	Locke	<i>There will be Blood</i>	Paul Thomas Anderson, 2007
	Rousseau	<i>Into the Wild</i>	Sean Penn, 2007
3	Marx	<i>Les temps modernes</i>	Charlie Chaplin, 1936

Pour bien écrire

Le français écrit

La *qualité de la langue écrite* est indissociable de l'exposition claire des idées!

- Pour chaque exercice, le français (orthographe, grammaire, syntaxe) compte pour **10 %**.
- N'hésitez pas à aller au **Centre d'aide en français!**

Quelques conseils

- Consultez votre *Petite méthodologie philosophique* avant de vous mettre au travail.
- Employez les **dictionnaires** qui peuvent vous aider : pour l'orthographe, le *Robert* ou le *Larousse*; pour la conjugaison, le *Bescherelle*; le *Multidictionnaire* ou le *Grévisse*.
- **Imprimez** votre texte pour le lire et le corriger sur papier avant de le rendre au professeur.
- Avant de le rendre, **faites relire** votre texte *sur papier* par quelqu'un d'autre (parent, ami) : une deuxième paire d'yeux trouve souvent des erreurs qu'on ne voit pas soi-même!

Présentation des travaux

L'étudiant **doit** respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège. Elles peuvent être téléchargées à partir du site Internet de la bibliothèque du Collège (<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>) ou sur notre plateforme de classe LÉA.

Évaluations

La note de passage d'un cours est de **60 %**. La présence aux activités d'évaluation est obligatoire. **Toute absence non motivée par des raisons graves à une activité d'évaluation entraîne la note « 0 »**. Il est important que vous *conserviez une copie* de tous vos travaux.

Plagiat

Le plagiat consiste à *utiliser ou à copier de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée*, le texte d'autrui (livre, article, site Internet, etc.) en le faisant passer pour sien OU sans indication de référence, à l'occasion d'un travail évalué. *Cette fraude est grave et lourdement sanctionnée* : tout plagiat ou tentative de plagiat **entraînent la note « 0 »** pour l'exercice. Le professeur fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Remise des travaux

Aucun retard n'est permis pour la remise des travaux. Les étudiants doivent rendre au professeur le travail à la date indiquée, *au début* du cours. En cas de force majeure (maladie, funérailles), *il revient à l'étudiant de prendre les mesures* pour rencontrer le professeur et lui expliquer les motifs de son absence *avec pièces justificatives à l'appui*. **Si** les motifs sont reconnus graves par le professeur, des modalités de report de l'évaluation pourront être convenues. **Si** ces conditions sont remplies, le retard pourra être sanctionné d'une *pénalité* à l'évaluation : il y aura une pénalité de 5 % par jour, pour un maximum de 10 % (donc de deux jours de retard).

Téléphones et autres bidules électroniques

Suivant une politique départementale, *aucun appareil électronique* ne peut être utilisé dans la salle de classe. *L'étudiant utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion*.

Absences

Un étudiant qui aura été absent à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserait des conséquences possibles de ses absences. Est susceptible de *n'être plus admis en classe* tout étudiant qui, malgré cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours. En ce cas, la note portée au bulletin sera la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

Règlements institutionnels

Les règlements du Collège Édouard-Montpetit sont sur le site Internet suivant : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques>.

1. Histoire de la philosophie et dictionnaires spécialisés

- BELAVAL, Yvon (dir.), *Histoire de la philosophie*, vol. 2 : *De la Renaissance à la révolution kantienne*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1973.
- BRÉHIER, Émile, *Histoire de la philosophie*, vol. 2 : *XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 1993.
- CUVILLIER, A., *Vocabulaire philosophique*, Paris, L.G.F., 1988.
- LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., 1962.

2. Études sur la modernité

- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, *L'Europe des Lumières*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je?, 2004.
- BENREKASSA, G., *Le langage des Lumières. Concepts et savoir de la langue*, Paris, P.U.F., 1995.
- BOULAD-AYOUB, Josiane et François BLANCHARD (dir.), *Les grandes figures du monde moderne*, Québec, P.U.L., 2001. Disponible en version numérique : http://classiques.uqac.ca/contemporains/boulad_ajoub_josiane/grandes_figures_monde_moderne/grandes_figures.html.
- DESAN, Philippe, *Naissance de la méthode (Machiavel, La Ramée, Bodin, Montaigne, Descartes)*, Paris, Nizet, 1987, ch. 6 : « Descartes et la recherche de la vérité ».
- PIOTTE, Jean-Marc, *Les neuf clefs de la modernité*, Montréal, Québec-Amérique, 2001.

3. Études sur la notion de propriété

- ALLAND, Denis et Stéphane RIALS, *Dictionnaire de la culture juridique*, Paris, P.U.F., 2003, article « Propriété (droit de) », p. 1253-1259.
- GUIBET LAFAYE, Caroline, « La propriété, un objet politique? », *Philosophiques*, vol. 41, n° 1, 2014, p. 105-125.
- LEGROS, Martin, « Une histoire d'équilibre : "avoir" et "être" », *Philosophie magazine*, n° 93, oct. 2015, p. 57-61.
- RAYNAUD, Philippe et Stéphane RIALS, *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, P.U.F., 2003, article « Propriété », p. 503-508.

4. Écrits des philosophes à l'étude

17^e siècle

- LOCKE, John, *Traité du gouvernement civil* (1690), trad. B. Gilson, Paris, Vrin, 1985

18^e siècle

- ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), Paris, GF, 2008.
- , *Du contrat social* (1762), Paris, GF, 1966.

—, *Discours sur les sciences et les arts* (1750), Paris, Gallimard, coll. Folio, 1992.

19^e siècle

MARX, Karl, *Le capital. Critique de l'économie politique*, éd. J.-P. Lefebvre, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 1993.

MARX, Karl et Friedrich ENGELS, *Manifeste et Manuscrits de 1844*, prés. et notes Y. Vaillancourt, Montréal, éd. CEC, 2009.

—, *Feuerbach. Conception matérialiste contre conception idéaliste* [extrait de *L'idéologie allemande*, 1845], trad. M. Rubel et al., Paris, Gallimard, coll. FolioPlus, 2009.

—, *L'idéologie allemande*, trad. H. Hildenbrand, Paris, Nathan, coll. Intégrales de philo, 1998.

5. Choix d'études sur les philosophes étudiés

sur Locke

GOYARD-FABRE, Simone, « Introduction », dans Locke, *Traité du gouvernement civil*, trad. D. Mezel, Paris, GF, 1992, p. 11-126.

MACPHERSON, C. B., « Locke : théorie politique de l'appropriation », partie IV de *La théorie politique de l'individualisme possessif, de Hobbes à Locke*, trad. M. Fuchs, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2004, p. 322-431.

MANENT, Pierre, « Locke, le travail et la propriété », ch. 4 de *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Hachette littératures, 1987, p. 89-117.

TULLY, James, *Locke, droit naturel et propriété*, trad. C. J. Hutner, Paris, P.U.F., 1992.

sur Rousseau

COLLECTIF, *Pensée de Rousseau*, Paris, Seuil, coll. Points, 1984.

DURKHEIM, Émile, « Le “contrat social” de Rousseau », dans *Montesquieu et Rousseau, précurseurs de la sociologie*, Paris, Rivière, 1953, p. 115-198.

GOLDSCHMIDT, Victor, *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau*, Paris, Vrin, 1974.

GUICHET, Jean-Luc, *Rousseau, l'animal et l'homme. L'animalité dans l'horizon anthropologique des Lumières*, Paris, Cerf, 2006.

NAMER, Gérard, *Le système social de Rousseau. De l'inégalité économique à l'inégalité politique*, Paris, Anthropos, 1979.

STRAUSS, Leo, « La crise du droit naturel moderne », dans *Droit naturel et histoire*, trad. M. Nathan et É. de Dampierre, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1997, p. 220-254.

sur Marx

BALIBAR, Étienne, *La philosophie de Marx*, Paris, La Découverte, 2010.

HARVEY, David, *Pour lire Le Capital*, trad. N. Vieillecazes, Paris, La ville brûle, 2012.

GARO, Isabelle, *Marx, une critique de la philosophie*, Paris, Seuil, coll. Points, 2000.

KORSCH, Karl, *Marxisme et philosophie*, trad. C. Orsini, Paris, Minuit, 1968.